



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le lundi 4 décembre 2006

Mots clés : EVENEMENT / GOUVERNANCE D'ENTREPRISE / JURIDIQUE

Succès confirmé de la deuxième Journée de la Performance Juridique organisée par LEGAL SUITE

☞ La Journée de la Performance Juridique, organisée par l'éditeur de progiciels juridiques LEGAL SUITE, s'impose, à l'occasion de cette deuxième édition, comme le rendez-vous des Juristes d'entreprise. ☞ Plus de 150 professionnels du Droit des Affaires ont eu l'occasion unique d'échanger avec leurs pairs, mais aussi les associations professionnelles de Juristes d'Entreprise et des experts. ☞ Cette année, la Gouvernance Juridique d'Entreprise s'est imposée à l'évidence comme le thème majeur. ☞ A l'heure de l'informatisation croissante de la fonction juridique, LEGAL SUITE a souhaité saluer quelques grands projets pour la qualité de leur maîtrise d'ouvrage. ☞ Total, GlaxoSmithKline, La Poste, Sodexo et les Pages Jaunes ont ainsi été distingués.

Organisée aux Salons France-Amériques, le 7 novembre dernier, cette deuxième édition de la Journée de la Performance Juridique a été inaugurée par Patrick Deleau, président-fondateur de LEGAL SUITE SAS, sous le signe de la Gouvernance Juridique d'Entreprise. Les conférences ont rassemblé une vingtaine d'experts et de praticiens autour des principales préoccupations de la profession... Orchestrée sous forme de conférences, débats et table ronde, animés par Jean-Claude LEWANDOWSKI, journaliste aux Echos, la Journée a été saluée tant pour la qualité des interventions que pour l'intensité des échanges.

« La Journée de la Performance Juridique a été conçue pour décrire l'état de l'art de la profession face aux nouvelles technologies », rappelle Patrick Deleau. « Les faillites retentissantes de la Barings en 1995, puis de Worldcom et d'Enron en 2001, ont eu pour conséquence la promulgation de lois nationales et internationales visant à rétablir la confiance. » En écho au Sarbanes Oxley Act américain, les lois françaises NRE (Nouvelle Réglementation Economique) et LSF (Loi de Sécurité Financière), visent à donner plus de transparence et de traçabilité aux activités des entreprises. « Ces mesures confortent le rôle et la responsabilité du juriste dans la gouvernance des entreprises », souligne-t-il. « Cette gouvernance juridique repose sur un bon système d'informations, de bonnes procédures et un bon contrôle interne. »

Sous le signe de l'ouverture internationale

A l'heure de la globalisation de l'économie, la parole a été donnée aux représentants des associations professionnelles de Juristes d'Entreprise. Etaient présentes les associations françaises (L'AFJE : Association Française de Juristes d'Entreprise et le Cercle Montesquieu), canadienne (l'ACCJE : Association des Conseillers et Conseillères Juridiques d'Entreprises) et belge (l'IJE : Institut des Juristes Belges). Maître Gilles Thibault, avocat au barreau de Montréal, a également répondu à l'invitation pour exposer, de ce côté-ci de l'Atlantique, sa vision de l'innovation dans le processus d'analyse et d'élaboration contractuelle. **Une belle reconnaissance pour LEGAL SUITE qui a réussi à s'établir au Canada, il y a de cela moins d'un an.**

Au-delà d'exposés sur les enjeux de la profession, cette Journée fut l'occasion pour des juristes d'entreprises ayant adopté la Legal Suite de témoigner de l'état de l'art à travers leur utilisation quotidienne du progiciel pour mener à bien leurs missions fondamentales : la gestion des risques et le pilotage juridique. Prévention des fraudes et mise en place de systèmes d'alertes « éthiques », délégation de Pouvoirs, délégation du processus contractuel, pilotage et consolidation d'un service juridique, maîtrise d'un portefeuille de brevets, gestion de son patrimoine immobilier, gestion des filiales et des participations au sein d'un groupe multinational : autant de thèmes et enjeux majeurs abordés par des clients convaincus, tels que : McDonald's France, Bouygues Télécom, Total, la Société Générale, l'Université de Rennes ou Placoplatre, groupe Saint Gobain, qui ont décrit leurs missions et leur organisation.

Remise du prix 2006 du Meilleur Projet d'Informatique Juridique

Après le Trophée du 100^{ème} Client remis en 2004, LEGAL SUITE a décidé cette fois de récompenser le Meilleur Projet d'Informatique Juridique parmi ses 180 références.

« Si la Legal Suite est un outil qui promet au service juridique de gagner en efficacité et en puissance, encore faut-il que le projet d'informatisation du service soit initialisé avec une vision claire des processus de l'entreprise. Que se soit au niveau du pilotage du projet, de l'expression des besoins, ou de la conduite du changement, le projet Legal Suite doit être mené avec rigueur et énergie. LEGAL SUITE a donc souhaité saluer ces qualités chez quelques-uns de ses grands clients », explique Patrick Deleau.

Pour clore cet événement, le Trophée 2006 a été décerné à Madame Élisabeth Marie de la Direction Juridique du groupe TOTAL, pour son rôle dans la maîtrise d'ouvrage du projet TELA, gestion des sociétés du groupe dans le monde. Quatre autres professionnels ont été distingués sur les mêmes critères : Monsieur Laurent Pitet pour le laboratoire pharmaceutique GlaxoSmithKline, Madame Claudine Faure du groupe La Poste, Monsieur Éric Dubuis du groupe de restauration Sodexo et Monsieur Dominique Paoli des Pages Jaunes. Chacun d'entre eux s'est vu remettre un ouvrage sur l'exposition Rembrandt et une réédition du Code Civil de 1804.

Lancement de la Version 5 de la Legal Suite

La Journée a également permis de présenter en avant-première la toute dernière version du progiciel, la V5 de la Legal Suite. Jeune au regard d'autres systèmes d'informations, l'outil informatique du juriste se doit d'assurer une meilleure maîtrise des risques, de la traçabilité et de la sécurité juridique. Gardant en ligne de mire ces objectifs fondateurs, la nouvelle Version 5 de la Legal Suite propose une interface toujours plus conviviale et ergonomique ainsi que de nouvelles fonctionnalités qui amélioreront encore le quotidien du juriste en entreprise.

À propos de LEGAL SUITE SAS. LEGAL SUITE compte à ce jour plus de 180 références tous secteurs confondus. L'éditeur du progiciel « créé par des juristes pour des juristes » connaît une forte progression de ses ventes. Depuis sa création, LEGAL SUITE SAS a su combiner une croissance éloquente (+ 70 % du chiffre d'affaires et + 77 % des commandes sur 2005) des investissements en R&D (23 % du CA) et une rentabilité d'exploitation (Excédent brut d'exploitation à 39 % du CA ; résultat d'exploitation en hausse de 80 % ; *cash flow* multiplié par 3,5 sur 2004). LEGAL SUITE se développe également à l'international, en particulier au Canada avec l'ouverture de sa filiale LS Canada Inc. à Montréal en octobre 2005.
Pour en savoir plus : www.legal-suite.fr

Contacts

Relations presse *✉* Agence C3M *✉* Tél. : 01 47 34 01 15

Suzana Biseul, suzana@agence-C3M.com - Isabelle Ronvaux, isabelle@agence-C3M.com

Michelle Amiard, michelle.amiard@agenceC3M.com

LEGAL SUITE *✉* Valérie Grenier, Chargée du marketing & communication, Tél. : 01 41 38 75 75,

vgrenier@legal-suite.com